

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CINQ CENT TRENTE-TROISIÈME (533^e) RÉUNION ORDINAIRE DU **CONSEIL D'ADMINISTRATION** TENUE LE 18 FÉVRIER 2025 À LA SALLE H7-1190 ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

RÉSOLUTION CAD-13452
Amendement de la résolution CAD-13386
relative au calendrier universitaire du
trimestre de l'été 2025

- ATTENDU** le Règlement général 1 « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;
- ATTENDU** la résolution CAD-13386 du conseil d'administration relative au calendrier universitaire du trimestre de l'été 2025;
- ATTENDU** qu'il y a lieu de modifier la date de la fête du Canada au calendrier universitaire du trimestre de l'été 2025;
- ATTENDU** la résolution CERC-8980 de la Commission des études, de la recherche et de la création relative à l'amendement de la résolution CERC-8849 relative au calendrier universitaire du trimestre de l'été 2025;
- ATTENDU** la recommandation du recteur;

Sur proposition de Jacinthe Larouche, appuyée par Marie-Isabelle Farinas, il est **RÉSOLU à l'unanimité** :

- D'** amender la résolution CAD-13386 du conseil d'administration de façon à modifier la date de la fête du Canada, soit le 30 juin 2025.

La secrétaire générale,

Nathalie Gagnon
Signé avec ConsignO Cloud (21/02/2025)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Me Nathalie Gagnon

Saguenay, le 20 février 2025